



# LIVRET DE PRÉPARATION AU DÉPART

Comment mieux accompagner la  
mobilité des volontaires ?

Septembre 2024

# SOMMAIRE

<b>1 • La préparation à la mobilité pour les volontaires: une étape essentielle pour la réussite du projet</b>	<b>03</b>
<b>2 • Adapter et préparer le départ en mobilité</b>	<b>08</b>
<b>3 • Organiser le départ avec la structure d'accueil du volontaire</b>	<b>09</b>
• Visite préparatoire .....	09
• Découverte de la mission .....	09
• Préparation logistique .....	11
• Préparation administrative .....	12
• Prévention des risques .....	15
• La galaxie des volontaires .....	16
<b>4 • Préparer les jeunes volontaires à leur départ en mobilité</b>	<b>19</b>
<b>5 • Les spécificités de l'accompagnement de jeunes ayant moins d'opportunités</b>	<b>27</b>
<b>6 • L'accompagnement tout au long de la mission et au retour</b>	<b>30</b>
• L'accompagnement tout au long de la mission .....	30
• L'accompagnement au retour .....	30
<b>7 • Check-list de la structure de soutien</b>	<b>33</b>

# 1 • La préparation à la mobilité pour les volontaires : une étape essentielle pour la réussite du projet

Le Corps européen de solidarité (CES) est un programme de l'Union européenne qui offre la possibilité aux jeunes de s'engager sur une activité de solidarité en France et en Europe et dont l'action vise notamment à encourager la participation démocratique, à lutter contre l'exclusion sociale, protéger la nature ou encore à promouvoir la santé et le bien-être.

L'Agence Erasmus+ Jeunesse et Sport, hébergée au sein de l'Agence Service Civique, est chargée du déploiement du CES en France.

Le CES donne aux jeunes de 18-30 ans la possibilité de se porter volontaires dans le cadre de projets menés par des organisations à but non lucratif et destinés à aider des communautés et des personnes dans toute l'Europe. La solidarité regroupe un large éventail de domaines d'intervention, par exemple : l'inclusion, l'accueil et l'intégration des réfugiés et des migrants, la citoyenneté et la participation, l'environnement et la protection de la nature, la santé et le bien-être, l'éducation et la formation, créativité et culture, sport, etc.

Ce livret est pensé comme étant un complément aux formations proposées par l'Agence française Erasmus+ Jeunesse et Sport. Il est principalement destiné aux structures de soutien labellisées pour l'envoi de volontaires à l'étranger afin de les aider dans leur démarche d'accompagnement. Il a pour objectifs de :

- permettre une meilleure compréhension du rôle fondamental de la structure de soutien, notamment concernant la préparation au départ des volontaires,
- d'aborder le cadre et les contenus d'une bonne préparation à la mobilité, d'outiller la structure de soutien sur les méthodes de suivi des volontaires, pendant et après le volontariat,
- d'offrir des conseils spécifiques pour accompagner les jeunes les plus éloignés de la mobilité (jeunes ayant moins d'opportunités : JAMO).

## Qu'entend-on par "Jeunes Ayant Moins d'Opportunités" (JAMO)?



Cette expression désigne des jeunes qui, pour des raisons économiques, sociales, culturelles, géographiques ou de santé, de passé migratoire, ou pour des raisons telles qu'un handicap ou des difficultés scolaires ou pour toute autre raison, y compris celles qui peuvent donner lieu à une discrimination en vertu de l'article 21 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, sont confrontés à différents obstacles par rapport à leurs pairs (une liste non exhaustive d'obstacles est disponible dans la section "Les spécificités de l'accompagnement de jeunes ayant moins d'opportunités").

### **Pourquoi mettre en place une préparation au départ en mobilité en amont d'un projet de volontariat CES ?**

Parce qu'un volontariat européen s'inscrit dans le parcours de vie des jeunes, tant personnel que professionnel, il est impératif de les guider et de les accompagner au mieux dans leur engagement. Plusieurs étapes jalonnent en effet le cycle du volontariat européen et à chaque étape, un des partenaires du projet a la responsabilité de s'assurer que les volontaires soient bien préparés, bien accompagnés et bien à leur place.

La préparation au départ en mobilité nécessite de mettre en place un accompagnement sur-mesure, adapté aux besoins des jeunes, et doit permettre :

- d'identifier les objectifs visés par les jeunes pour la sélection de leur projet, de favoriser une bonne compréhension et appropriation de la mission par les volontaires,
- d'anticiper sur les difficultés potentielles que les jeunes pourraient rencontrer,
- de s'assurer que les volontaires soient prêts à partir,
- de comprendre les attentes de la structure partenaire et le cadre de vie des volontaires.

La structure de soutien a vocation à accompagner toutes ces étapes, de l'identification des objectifs visés par les jeunes et la sélection de leur projet, jusqu'au retour dans leur pays d'origine, la valorisation des compétences acquises et la poursuite de leur engagement s'appuyant sur leur expérience de volontariat en mobilité. Il est particulièrement important de le faire en lien avec la structure d'accueil : cela permettra d'une part de renforcer le partenariat entre les deux structures et, d'autre part, d'assurer une continuité dans l'accompagnement des volontaires.

La préparation au départ constitue une occasion pour les volontaires de mettre des mots sur leur projet d'engagement, sur leurs besoins et sur leurs envies, et d'appréhender toutes les dimensions de leur mission de volontariat. Elle aide le jeune à se projeter sur son futur quotidien de volontaire. Enfin, la préparation au départ est également importante pour s'assurer que les volontaires soient prêts à partir, qu'ils aient saisi les attentes de la structure d'accueil et qu'ils disposent des clés de compréhension pour s'épanouir dans leur futur environnement.

Outre les sujets qui doivent être abordés avec les jeunes lors de cette préparation, la préparation permettra aussi et surtout de créer un lien entre la structure de soutien et les volontaires, ce qui facilitera leur accompagnement tout au long de la mission. La préparation au départ est la première porte vers la mobilité et elle offre la possibilité d'aborder des thématiques telles que l'interculturalité, la gestion des risques, la communication ou encore la valorisation des compétences.



*Il s'agit d'une étape indispensable pour donner envie, motiver, informer, rassurer, aider les jeunes dans leur projet de mobilité.*

## **Adapter la préparation au projet et au volontaire**

La préparation au départ varie selon qu'elle concerne un projet de volontariat individuel long-terme (de 2 à 12 mois), un volontariat individuel court-terme (de 2 semaines à 2 mois) - ce format est notamment bien adapté aux jeunes plus éloignés de la mobilité ou comme première expérience de mobilité - ou bien un volontariat d'équipe ! En outre, les outils mobilisés seront différents si la préparation au départ est destinée à un seul jeune ou si elle est réalisée en groupe. La préparation au départ doit donc également être pensée en termes de taille et de capacité d'envoi de la structure de soutien.

Il est important que les thématiques abordées le soient dans un ordre logique et constructif et que les outils et méthodes d'animation soient suffisamment diversifiés pour que la préparation soit dynamique et motivante pour les jeunes. L'apprentissage en sera favorisé et chaque jeune pourra ainsi trouver sa place. Enfin, il est indispensable de prendre en compte le profil et les spécificités de chaque futur volontaire afin d'adapter au maximum les outils utilisés, notamment dans le cas de l'envoi de JAMO ayant des difficultés d'apprentissage (troubles de l'attention, troubles DYS, illettrisme ...).

### **Aux enjeux fondamentaux d'une préparation au départ, s'ajoutent, dans certains cas, des enjeux spécifiques aux volontaires JAMO :**

- Les aider à être plus autonomes dans leurs recherches d'informations en général et plus spécifiquement sur les lieux d'accueil ;
- Leur permettre de dialoguer et vivre à court terme une première expérience avec des jeunes d'autres horizons, d'éducation, de cultures différentes et ainsi travailler le vivre ensemble, la gestion de conflit et la cohésion de groupe ;
- Vérifier l'absence de dysfonctionnements majeurs dans les projets d'accueil qui pourraient mettre les volontaires en difficulté.

La préparation au départ est donc en perpétuelle évolution, elle nécessite des ajustements permanents basés sur différents facteurs : le profil des jeunes, la durée, le type et la destination du volontariat, la taille et la capacité d'envoi de la structure de soutien, les attentes et remarques des volontaires. En ce sens, une préparation au départ est toujours unique, différente de la précédente et différente de la suivante.



*C'est bien à la structure de soutien d'adapter les outils et contenus de chaque préparation au départ aux personnes concernées et à la typologie de volontariats visés. Si elle estime que les jeunes ne sont pas prêts pour différentes raisons, elle peut différer le départ.*

**Ce livret contient différentes ressources pour une préparation au départ individuelle ou en groupe et selon les profils des jeunes qui souhaitent partir.**

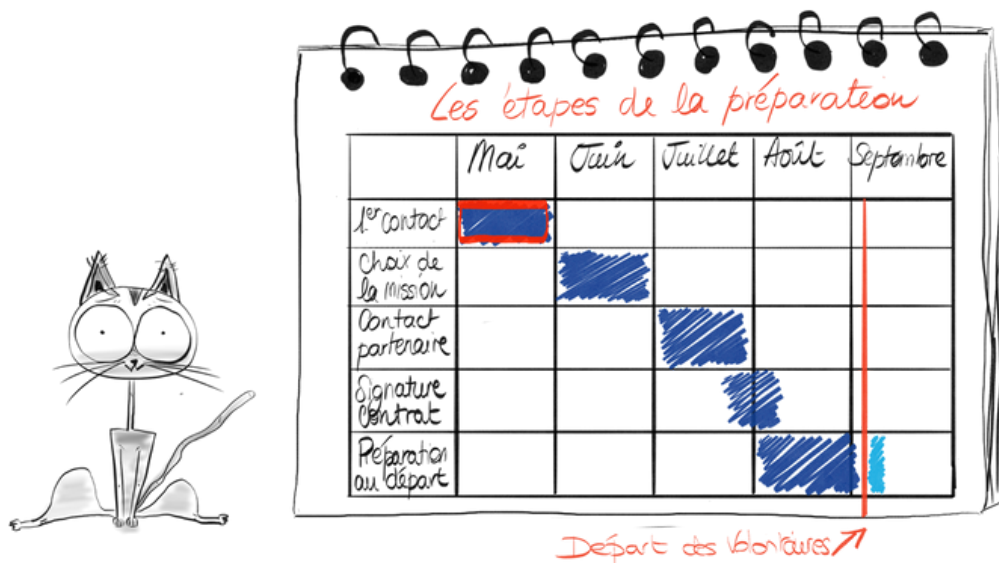
## 2 • Anticiper et préparer le départ en mobilité

La préparation au départ, individuelle ou en groupe, peut être étalée dans le temps sur un ou plusieurs jours. Les sessions de préparation au départ organisées en groupe permettent, en général, des échanges plus riches.

Idéalement, elle débute une fois les jeunes sélectionnés par une structure d'accueil. Ainsi, le projet, les missions et la destination sont clairement identifiés. Cela permet, outre les thématiques fondamentales abordées lors de la préparation au départ, de répondre aux questions directement liées à leur projet de volontariat et à leur pays d'accueil, qu'elles soient administratives ou autres.

Rassurés sur ces éléments logistiques et/ou pratiques, notamment en ce qui concerne les JAMO pour lesquels le volontariat représente bien souvent une première expérience de mobilité, les volontaires seront ainsi pleinement ouverts à la réflexion et à l'échange proposés lors de la préparation au départ.

### Le retroplanning



\* Bilan après semaine 1; Suivi mensuel; Bilan au retour



## 3 • Organiser le départ avec la structure d'accueil du volontaire

- **Visite préparatoire**

Un projet de volontariat est avant tout un partenariat entre des structures ayant différents rôles : structures avec label "lead", label soutien et label accueil. La visite préparatoire est un outil mis à la disposition des structures pour assurer la réussite des projets. Lors de la visite préparatoire, pour solidifier le partenariat, les structures peuvent définir les modalités administratives, se créer une culture de travail commune, ou encore développer une plus grande confiance mutuelle et avec les jeunes impliqués.

Les visites préparatoires permettent également de visiter le lieu d'hébergement ou de mission afin de donner des informations concrètes aux futurs volontaires. La visite préparatoire peut être financée pour les activités impliquant des jeunes moins favorisés ou lorsqu'elle est nécessaire à la mise en œuvre d'une activité à forte dimension d'inclusion. Les participants moins favorisés peuvent être associés à la visite.

Cela les aide à se préparer, et facilite leur participation à la conception de l'activité, pour une meilleure prise en compte de leurs besoins. N.B : Seule une visite préparatoire en présentiel peut bénéficier d'un financement forfaitaire (voir détails dans le guide du programme).

- **Découverte de la mission**

Dans le cadre du CES, le cœur de l'expérience est la mission de volontariat, le projet pour lequel les volontaires vont partir. Pourtant, certains jeunes ne vont pas choisir la mission mais vont plutôt faire le choix d'un pays, d'une région ou d'une ville. Il est important de faire prendre conscience aux jeunes que la mission en elle-même a une place très importante dans le vécu de cette expérience.

Dans le cadre du CES, le cœur de l'expérience est la mission de volontariat, le projet pour lequel les volontaires vont partir. Pourtant, certains jeunes ne vont pas choisir la mission mais vont plutôt faire le choix d'un pays, d'une région ou d'une ville. Il est important de faire prendre conscience aux jeunes que la mission en elle-même a une place très importante dans le vécu de cette expérience.

Il est nécessaire de prendre le temps de lire et de comprendre le contenu de la mission, la traduire éventuellement en français, et surtout demander des précisions à la structure d'accueil si certains aspects nécessitent d'être clarifiés. Il est important de rappeler qu'il est beaucoup plus simple de négocier le contenu d'une mission avant de partir, avec l'aide d'un accompagnant, que sur place avec la barrière de la langue.

Le rôle de la structure de soutien est aussi d'expliquer qu'en aucun cas les volontaires ne doivent remplacer des salariés et que la structure d'accueil doit être capable de fonctionner sans les forces vives des volontaires. Cependant, les volontaires s'engagent auprès d'une structure pour y accomplir diverses missions pour un total d'une trentaine d'heures par semaine et même si les volontaires peuvent influencer les missions, ces dernières doivent correspondre au projet éducatif de la structure.

Il est important d'informer les volontaires que la structure d'accueil doit également leur offrir la possibilité de suivre des cours de langue. A minima, les volontaires doivent avoir accès à la plateforme d'apprentissage linguistique EU Academy et avoir du temps spécifique dans leur emploi du temps consacré à cette tâche.

Le projet personnel n'est pas toujours connu des volontaires, ni même parfois des structures. Il s'agit en effet d'une partie de l'activité de volontariat qui peut être laissée à l'initiative des volontaires. Cette part d'initiative, s'appuyant sur une envie personnelle, permet aux volontaires, notamment grâce à l'autonomie acquise après certain temps et selon leur choix, d'approfondir un volet de la mission ou d'être force de proposition pour de nouvelles actions ou pour élargir les publics cibles, faire essaimer le projet, renforcer une thématique prioritaire. La part d'initiative n'exclut pas d'apporter un soutien aux volontaires dans la mise en œuvre du projet personnel, a fortiori s'agissant de jeunes avec moins d'opportunités.



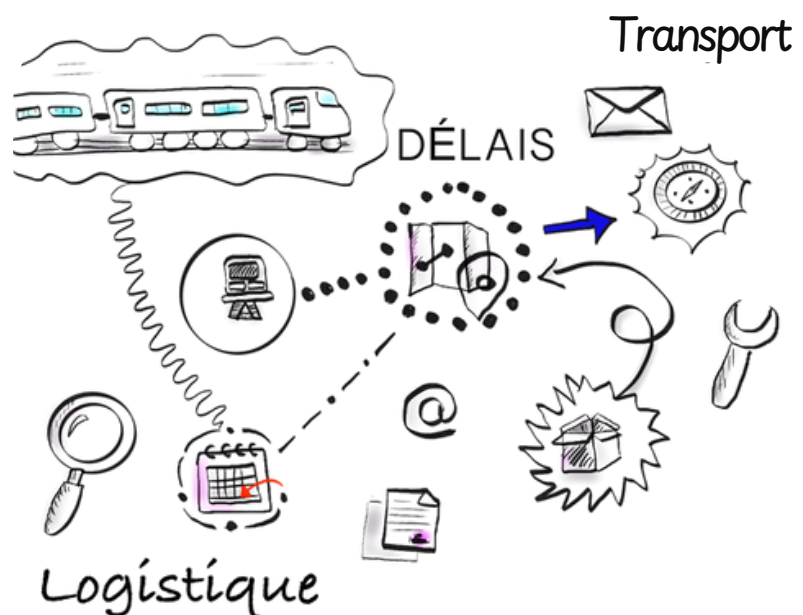
*Dans le cas où la mission ne se passe pas bien par exemple, le projet personnel peut être une véritable « bouée de sauvetage » pour que le volontariat reste une bonne expérience.*

### • Préparation logistique

Afin que les volontaires puissent partir le plus sereinement possible, il sera également nécessaire de faire un point sur les différents aspects logistiques. Cet accompagnement sera plus ou moins important en fonction du profil des volontaires. Cependant, il ne faut pas partir du principe qu'un volontaire plus jeune est forcément moins débrouillard !

A noter que dans la préparation des volontaires JAMO, une attention particulière doit être portée sur les aspects logistiques et pratiques, qui sont souvent les premiers facteurs de blocages

L'argent de poche : en fonction du pays, les volontaires doivent recevoir un montant forfaitaire quotidien. Vérifier le montant, l'autonomie des volontaires dans l'utilisation faite de cet argent et les modalités de versement font partie des points à aborder.



La nourriture : la structure d'accueil doit mettre en place un système de restauration pour les volontaires qu'elle accueille. Ce système peut prendre plusieurs formes : système de restauration collective (dans ce cas, les modalités de restauration pendant les weekends et congés sont à vérifier) ou montant alloué pour l'achat de nourriture et fourniture du matériel adéquat. Si les volontaires ont un régime alimentaire spécifique, il est nécessaire d'aborder cet aspect avant le départ.

L'hébergement : la structure d'accueil doit fournir un hébergement sain et décent aux volontaires. L'hébergement peut prendre plusieurs formes : colocation, chez l'habitant, foyer, studio... Il est nécessaire d'accompagner les volontaires afin de recueillir un maximum d'informations sur l'hébergement proposé (en demandant des photos, par exemple) pour avoir une vision réaliste des conditions d'accueil et ainsi éviter les désillusions en arrivant sur place.

Le transport sur place : en fonction de la réalité de son territoire et de la distance entre l'hébergement et le lieu d'activité, la structure d'accueil doit mettre à disposition un moyen de transport entre l'hébergement et le lieu où se déroule la mission des volontaires et favoriser une mobilité à échelle locale permettant aux volontaires de cultiver une vie sociale en dehors du projet. Parmi les possibilités : achat d'une carte de transports en commun, mise à disposition d'un vélo ou d'une voiture, covoiturage avec des collègues, etc. En ce sens, il est primordial d'aborder avec les volontaires les sujets de la localisation du projet et de leur hébergement. Certains projets peuvent être dans des endroits très isolés ou au sein de grandes villes et peuvent ainsi ne pas correspondre à leurs attentes.

- **Préparation administrative**

L'une des premières démarches à réaliser va être de s'assurer que les volontaires aient accepté l'offre de volontariat sur le PASS (Placement Administration et Support System). Cela va, en effet, leur permettre par la suite d'être enregistrés auprès de la compagnie d'assurance contractée par le programme pour toute la durée de leur projet de volontariat et de bénéficier gratuitement de la plateforme d'apprentissage linguistique EU Academy.



Il faut ensuite procéder à la bonne compréhension, puis à la signature du contrat d'activité entre la structure de soutien, la structure d'accueil et les volontaires. Ce contrat d'activité, signé par les différentes parties, est l'une des pièces essentielles à la réussite du projet. Il permet de mettre par écrit les engagements mutuels entre les différents acteurs de la mobilité. Il permet aussi de revenir sur tous les éléments du volontariat dans sa globalité : la préparation au départ, l'hébergement, la nourriture, les missions, le soutien financier... et le suivi tout au long de la mission.

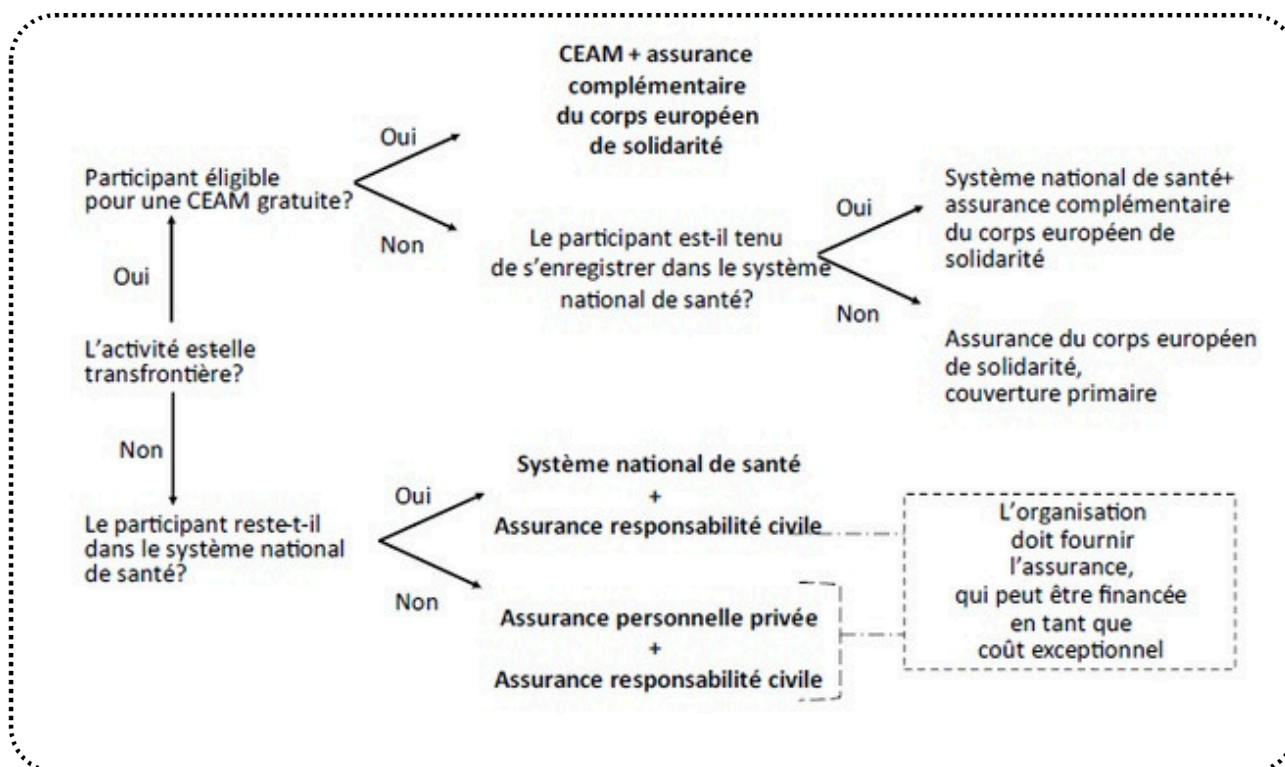


*Dans la mesure du possible, il est pertinent et utile que la structure lead soit également signataire du contrat d'activité. Cela facilite la transparence des informations entre les parties prenantes et constitue une bonne pratique de partenariat.*

En ce qui concerne les assurances, il est nécessaire de vérifier que les volontaires soient bien inscrits et qu'ils aient un accès à leur espace personnel pour bénéficier de l'assurance Henner. Si ce n'est pas le cas avant le départ, il faudra alors faire le nécessaire avec la structure d'accueil le plus rapidement possible.

En complément de l'assurance Henner, les volontaires effectuant leur volontariat dans un pays de l'Union européenne doivent demander la carte européenne d'assurance maladie (CEAM) avant leur départ. Pour les départs hors Union européenne, il faudra de vérifier avec la structure d'accueil quelle couverture santé convient le mieux à la situation des volontaires.

Les structures de soutien doivent s'assurer que les volontaires fassent les démarches pour inscrire sur le Fil d'Ariane. Pour les mobilités de plus de six mois, il est conseillé d'inscrire les volontaires sur le registre des français à l'étranger. Ces différentes démarches leur permettront de rester informés et joignables par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères en cas de crise majeure dans le pays de leur volontariat.



Aussi, la Carte Jeunes Européenne offre des tarifs préférentiels dans différents domaines et ce, dans 38 pays d'Europe. Les jeunes doivent être enregistrés dans le BM (beneficiary module) pour recevoir un e-mail avec toutes les instructions nécessaires à son obtention.

La structure de soutien doit également prévenir les différents partenaires institutionnels du départ des volontaires : l'Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport, mais aussi les Responsables Europe International Jeunesse (REIJ) de la région de résidence des volontaires, actif auprès d'une Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) et/ou un Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES). Cliquez [ici](#) pour télécharger la liste des contacts.



## • Prévention des risques

Il est également fortement conseillé de mettre en place un temps d'échange autour de la prévention des risques. Ce dialogue n'aura pas la même importance selon le pays dans lequel vont se rendre les volontaires. De tous les cas, il faudra que les volontaires soient sensibilisés aux questions de sécurité, et notamment à l'importance de l'adaptation de leur comportement à leur nouvel environnement ; les jeunes devront alors développer un esprit de responsabilité. Plusieurs outils concrets sont présentés dans ce livret afin d'aborder cette thématique.

Cependant il faudra porter une attention toute particulière à ce que ce temps d'échange ne soit pas anxiogène : il doit surtout faire prendre conscience aux volontaires que leurs comportements et des attitudes inadaptées à la culture locale peuvent être des facteurs de risques.



*Si les volontaires sont concernés par une affection longue durée (ALD) et la prise de traitements médicaux (pour une maladie chronique par exemple), il est important d'anticiper cette situation au maximum.*

Si les volontaires ont certaines particularités (JAMO, problèmes de santé, allergies...), il est indispensable de prévenir la structure d'accueil afin de faciliter l'accompagnement sur place.

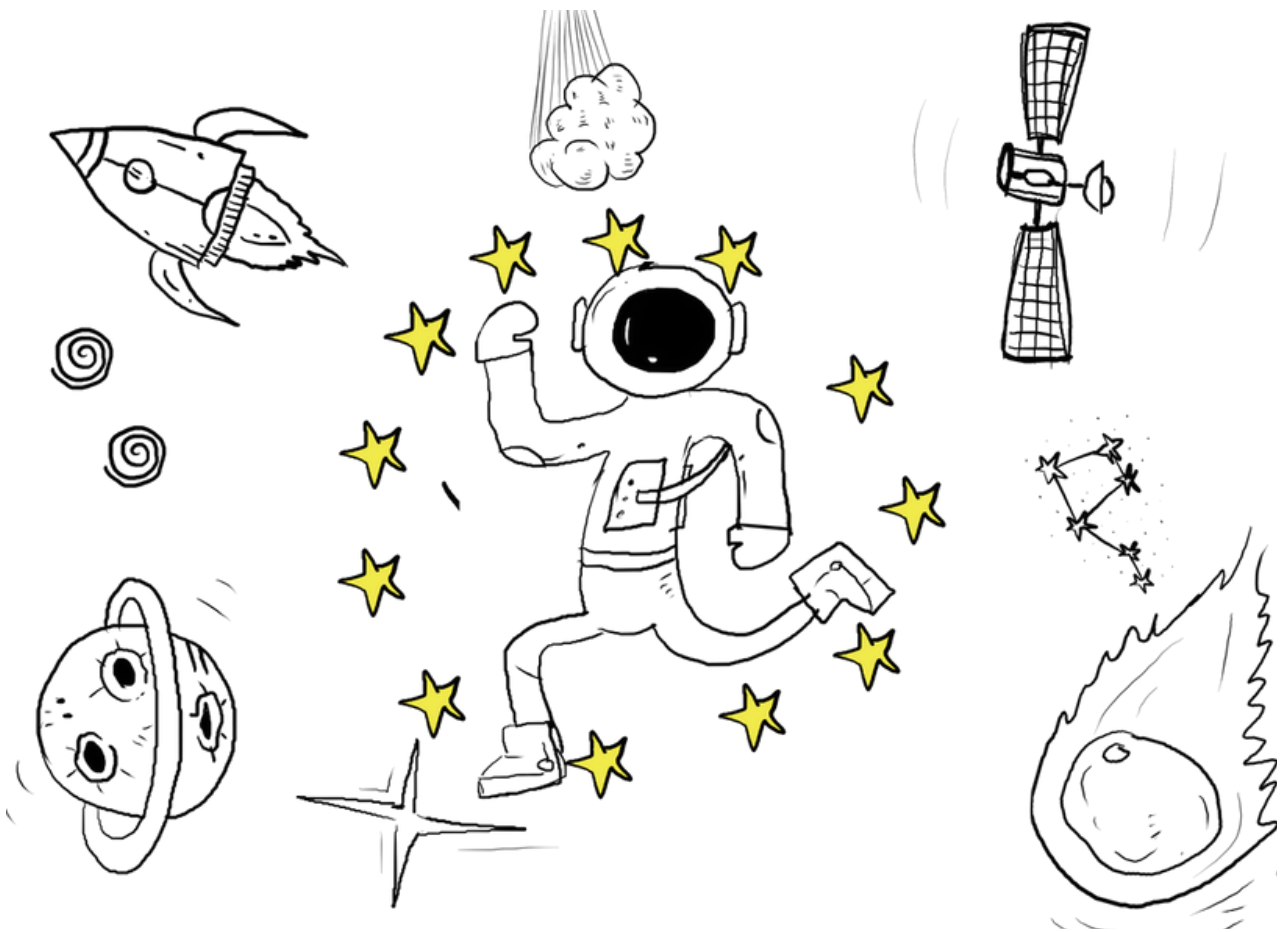
Afin de faire face à ces risques et à d'éventuelles situations d'urgence, il est fondamental que les volontaires aient connaissance de toutes les démarches à suivre et des personnes à contacter en cas d'incident.



*Bon plan ! Une pochette avec tous les documents nécessaires, type "fiche sécurité contenant les numéros d'urgence dans le pays d'accueil, les numéros au sein de la structure de soutien, etc. peut se révéler bien utile !*

- **La galaxie des volontaires**

Parce que les volontaires ne sont pas seuls dans cette expérience, c'est important de leur présenter les différentes personnes et acteurs qui composent l'écosystème du Corps européen de solidarité.





## ✓ Le tuteur ou la tutrice de la structure d'accueil

Ce rôle est une des clés essentielles à la résolution de la majorité des situations compliquées pour les volontaires. Les modalités du tutorat peuvent prendre différentes formes selon les structures (tuteur/tutrice global, ou un tuteur/tutrice pour l'administratif, et un pour les missions, ou plusieurs tuteurs en fonction des projets...). Il est essentiel que les volontaires identifient rapidement qui est/sont leur tuteur ou leur tutrice. Un temps en visioconférence peut même être organisé avant le départ pour commencer à installer une relation de confiance.

## ✓ Le mentor

Les structures d'accueil ne sont pas dans l'obligation de prévoir ce rôle, mais il est possible que la structure le prévoit, en mettant les volontaires en relation avec une ou plusieurs personnes externes à la structure et déconnectées du projet, l'objectif étant de faciliter l'intégration des volontaires dans leur nouvel environnement (quartier, ville, associations locales, activités de loisir, etc.).

## ✓ La structure d'accueil

Au sein de la structure, les volontaires auront très certainement d'autres collègues que leur tuteur ; ces personnes seront aussi des personnes ressources pour les accompagner dans leur intégration. Comprendre le fonctionnement de certaines organisations et les relations hiérarchiques dans d'autres cultures peut être parfois compliqué. Pour cette raison, il faut essayer d'accompagner au maximum les volontaires dans cette démarche.

## ✓ D'autres volontaires CES

Les séminaires obligatoires organisés par les Agences nationales des pays de mission des volontaires (séminaire à l'accueil et évaluation à mi-parcours) permettent aux volontaires de rencontrer d'autres volontaires du Corps européen de solidarité. Ces pairs sont également des personnes qui peuvent participer à la réussite de cette aventure.

Pour une mobilité de moins de 6 mois, l'évaluation à mi-parcours n'a pas lieu. Dans le cadre d'un projet inférieur à 2 mois, aucun séminaire n'est organisé d'où l'importance d'une bonne préparation au départ.

## ✓ L'Agence Nationale dans le pays d'accueil

L'Agence nationale du pays d'accueil est garante de la bonne organisation

des différents projets dans le cadre du Corps européen de solidarité. Si les volontaires se retrouvent dans une situation compliquée avec leur structure d'accueil, cette agence peut être un interlocuteur précieux pour aider à résoudre le problème.

### ✓ L'assurance Henner

L'assurance du CES peut accompagner les volontaires dans leurs différentes démarches auprès des professionnels de la santé. Les consulats et les ambassades de France ont des listes de professionnels parlant la langue française. Attention, en cas de dépense de santé, une autorisation préalable de votre caisse d'Assurance Maladie peut-être nécessaire dans certains cas. Se référer à cet article sur [l'accord préalable](#). Veuillez également consulter l'assurance Henner.

A noter que Henner peut prendre en charge des séances avec un psychologue en cas de besoin. Sur le sujet, vous pouvez consulter le [livret de ressources relatives à la santé mentale des volontaires](#) publié par l'Agence.

### ✓ Des connaissances et/ou des amis dans le pays d'accueil

Faire du théâtre, chanter dans une chorale, jouer au football, participer à une activité en dehors du projet peut permettre aux volontaires de s'intégrer et de s'épanouir au cours de leur mobilité. Il ne faut pas hésiter à les inviter à rechercher des activités de loisir.

### ✓ La famille et les amis du pays d'origine

Ces personnes peuvent aussi être des personnes ressources en cas de difficultés, cependant il est important de sensibiliser les volontaires aux risques de sur-connexion avec comme conséquences de passer à côté d'une expérience unique.

### ✓ Et enfin, la structure de soutien

Son rôle ne s'arrête pas au départ des volontaires.... Cela sera abordé un peu plus tard dans ce livret.

*“La réussite d'un projet dépend d'un partenariat fiable, solide et durable entre les structures concernées. La confiance est un vrai enjeu et elle permet de se projeter sur des projets futurs (Erasmus+, CES,...). L'accompagnement vers l'autonomisation des jeunes ne doit pas se faire au détriment d'une relation de professionnels à professionnels. ”*

## 4 • Préparer les jeunes volontaires à leur départ en mobilité

- **Les différentes sessions à proposer**

Chaque expérience de volontariat étant différente, chaque préparation est unique, sa durée, ses objectifs ainsi que les outils utilisés devront être adaptés à chaque situation. Cependant, certaines thématiques sont incontournables, le parcours proposé ici peut servir de base aux réflexions de la structure de soutien.



*Une préparation réussie est une préparation partagée avec la structure d'accueil. Il est important de les tenir informés des actions réalisées durant l'accompagnement réalisé avant le départ.*

Pour chaque grande thématique proposée, le livret présente les objectifs sur lesquels travailler avec les jeunes, des exemples d'outils ou de méthodes ainsi que des ressources. Il est tout à fait possible de se saisir des outils et méthodes présentés et de les adapter aux besoins et profils des volontaires.

Les activités proposées permettent des mises en situation, des ateliers plus réflexifs, des conversations guidées et des temps d'information. Les activités sont adaptées à un travail en groupe avec plusieurs volontaires partant dans des missions différentes, ainsi qu'à un accompagnement individualisé.






La posture de la personne accompagnante doit permettre de mettre en place des temps d'échange avec les jeunes, de laisser libre cours aux interrogations des volontaires, ainsi que de les encourager.

En effet, l'établissement d'une relation de confiance avec la structure de soutien est essentiel mener le projet de mobilité. En cas de difficulté lors de la mission, la structure de soutien reste un interlocuteur privilégié, ainsi qu'une structure référente sur le territoire d'envoi.

Prendre le temps de connaître les jeunes permet d'établir cette relation ainsi que de cibler de potentielles difficultés ou craintes que les jeunes peuvent rencontrer.

Il est essentiel que les jeunes soient moteurs de leur préparation au départ.

Pour ce faire, il est recommandé de :

-  *réalisées durant l'accompagnement*  
Encourager la prise de parole et la participation
-  Proposer des mises en situation pour permettre de se projeter dans leur future mission
-  Laisser un temps de questions / réponses aux volontaires lors des interventions auprès des volontaires
-  Demander aux volontaires d'effectuer des recherches ou de préparer un travail de réflexion en amont d'une thématique
-  Donner accès à des documents - format numérique ou papier - afin que les volontaires puissent s'y plonger tout au long de la mission

Les préparations individuelles comme collectives passent par différentes thématiques à aborder via différentes sessions. Les explications des méthodes et outils présentés ci-dessous sont accessibles sur n'importe quel moteur de recherche. Certains des outils cités ci-dessous sont transversaux aux différentes thématiques.



*Si possible : faire intervenir des volontaires en mission en France ou d'anciens volontaires qui sont revenus pour un temps d'échange*

## Interconnaissance

### Objectifs de la session :

Initier une dynamique d'éducation non formelle, créer un réseau d'entraide et de partage afin que les jeunes puissent échanger par la suite.

#### Activités

Energizers, jeux, bingo de connaissances, 2 vérités d'interconnaissance, 1 mensonge, speed meeting, réalisation de défis communs, positionnement dans l'espace

#### Ressources

Toolkit Conseil de l'Europe : Training Essentials

#### Modalités de mise en place

Toutes ces activités sont adaptées pour des groupes, le temps d'interconnaissance permet de briser la glace et de trouver des points communs rapides entre les volontaires ce qui facilitera la mise en réseau. Dans le cas d'une préparation individuelle, il est tout de même essentiel de chercher à connaître le volontaire, des activités tel que le portrait chinois sont recommandées.

## Communication verbale et non verbale gestion de conflit

### Objectifs de la session :

Initier une démarche réflexive, accompagner les jeunes à l'identification de leurs attentes ainsi que de leurs craintes, permettre aux jeunes de faire une étape et de conscientiser où ils en sont avant leur volontariat, anticiper le retour.

#### Activités

Architecte & maître d'œuvre, temps sur l'écoute active  
Imaginer des décalages entre le projet tel qu'il est décrit sur le papier et la réalité.

#### Modalités de mise en place

Un travail sur les valeurs et l'identification des points de blocage des volontaires peut se faire autant en session de groupe qu'en individuel. Ces activités peuvent être associées aux activités de la session interculturelité.

#### Ressources

Présentation des différents acteurs de [la mobilité et des ressources](#) (galaxie), Guide du Conseil de l'Europe : [l'apprentissage interculturel](#)

# Le volontariat pour moi

## Objectifs de la session :

Initier une démarche réflexive, accompagner les jeunes à l'identification de leurs attentes ainsi que de leurs craintes, permettre aux jeunes de faire une étape et de conscientiser où ils en sont avant leur volontariat, anticiper le retour.

## Activités

5 enveloppes : écrire dans 5 enveloppes différentes les attentes, objectifs (professionnels et personnels), craintes, compétences, engagement après le CES. Les enveloppes seront ouvertes au retour de mission.  
Molécule de l'identité, le SWOT, groupe d'interview mutuelle avec grille de questions, portrait chinois adapté au volontariat, la lettre à soi-même que la structure envoie aux jeunes à mi-parcours.

## TIPS

**L'ensemble des outils utilisés lors de cette thématique peuvent servir pour accompagner les jeunes au retour de leur mission.**

## Modalités de mise en place

Toutes ces activités sont adaptées pour des groupes, le temps d'interconnaissance permet de briser la glace et de trouver des points communs rapides entre les volontaires ce qui facilitera la mise en réseau. Dans le cas d'une préparation individuelle, il est tout de même essentiel de chercher à connaître le volontaire, des activités tel que le portrait chinois sont recommandées.



*Une projection sur l'après volontariat permet d'identifier des étapes à réaliser pendant la mission (ex: inscription en étude etc...) Dans tous les cas, votre volontaire doit partir avec la carte européenne d'assurance maladie qui lui facilitera toutes les démarches sur place.*

## Le cadre du CES

### Objectifs de la session :

Présenter les droits et devoirs des volontaires ainsi que l'écosystème du volontariat présent autour du volontariat, informer les jeunes sur les démarches à réaliser, réfléchir sur la notion d'engagement, de solidarité et sur les thématiques prioritaires du programme.

#### Activités

Puzzle de l'ensemble des acteurs et de leur rôle, étude de cas de situation avec réflexion sur qui contacter.  
Quiz interactif, photolangage, débats sur la notion d'engagement

#### Modalités de mise en place

Il est recommandé de présenter les différents acteurs du volontariat sous forme simplifiée, ainsi que de lancer une thématique de réflexion en lien avec les activités de la structure de soutien et/ou d'accueil. La méthode du photolangage est idéale pour faciliter la prise de parole pour des jeunes qui n'en ont pas toujours l'habitude. Les jeunes « se cachent » derrière l'image pour exprimer leur opinion.

#### Ressources

Présentation des valeurs du programme et des priorités, activité libre de sensibilisation aux notions de Développement Durable, numérique, inclusion. Nombreux guides disponibles [sur le site du Conseil de l'Europe](#), centre de ressources dédié à la Jeunesse [Salto-youth...](#)

## L'appropriation de la mission

### Objectifs de la session :

Permettre aux jeunes de s'approprier leur mission à travers différents temps : lieux de vie, vie locale, langue, climat, préparatifs etc...

#### Activités

Réalise la fiche d'identité de ton projet (où, quand, combien de temps, les infos pratiques pour les premiers jours, etc.), accompagnement à la compréhension du contrat d'activité.

#### Modalités de mise en place

En collectif, des groupes d'interviews mutualisés peuvent être un bon moyen de mettre des mots sur sa propre mission, cet outil peut tout autant être appliqué lors d'un entretien individuel également.

#### Ressources

Guide du CES, Contrat d'activité



## La dimension linguistique

### Objectifs de la session :

Outiller les jeunes dans leur apprentissage linguistique, accompagner le déblocage linguistique en anglais ou dans la langue du pays accueillant la mission.

#### Activités

Présente-moi ton projet en anglais, recherche des 20 mots les plus utiles au quotidien, expérimentation de la méthode tandem, facile à mettre en place avec une personne parlant plus d'une langue.

#### Modalités de mise en place

En individuel, faciliter l'accès à des ressources permettant de s'imprégner de la langue du pays d'accueil : sites, livres ... et encourager l'expression orale en étant destinataire des présentations des volontaires ; en groupe, encourager l'expression dans la langue locale ou en anglais en organisant des temps d'échanges et de discussion entre les volontaires (présentation de leurs projets respectifs, attentes et craintes quant à leurs projets...).

#### Ressources

Renvoi vers des sites de cours en ligne ainsi que la plateforme Eu Academy, Guide du Conseil de l'Europe : [Methodology in language learning](#)

## Les apprentissages

### Objectifs de la session :

Formuler des objectifs d'apprentissages qui pourront être évalués à mi-parcours ainsi qu'à la fin de la mission.

#### Activités

Faire un état des lieux des compétences actuelles, « prendre une photo de mes compétences » (outil OFAJ = AKI), encourager une réflexion sur les envies/inspirations (outil = ikigai), identifier des objectifs d'apprentissage et les affiner avec des outils type SMART / SWOT, établir un plan d'action.

#### Modalités de mise en place

L'ensemble de ces outils est à la fois adapté pour un accompagnement individuel et collectif, le temps individuel est le plus important sur cette thématique, le temps en collectif permet de s'inspirer des parcours de chacun et de se confronter à différentes réalités. Un échange entre pairs sur les objectifs d'apprentissage permet également d'enrichir le champ des possibles.

#### Ressources

Sets de compétences tel que le Youthpass et AKI. Publication sur la valorisation et le soutien liés aux compétences acquises disponible dans la boîte à outils du centre de ressources dédié à la Jeunesse [Salto-Youth](#).

## L'interculturalité

### Objectifs de la session :

Réfléchir aux notions de valeurs, culture individuelle et rencontre interculturelle, s'interroger sur comment garder une attitude ouverte à l'altérité, accompagner la mise en mot du choc culturel.

#### Activités

arnaga, les Derdians, l'histoire d'Abigail, dessine-moi la culture française, lecture de texte, analyse de vidéo parlant d'interculturalité, représentant des clichés, jeux des citrons, photolangage, chaque volontaire crée une affiche sur le pays qu'il va visiter, lors d'un temps d'exposition les autres volontaires peuvent rajouter des éléments, le culturoscope.

#### Modalités de mise en place

En collectif ou en individuel, aborder la notion de zone de confort, d'apprentissage et de danger permet à chacun d'identifier ses propres limites. Dans une session collective, les activités de mise en pratique et d'échange sont recommandées (Barnaga, Derdians, Abigail, citrons...). Dans une préparation individuelle, on favorisera la réflexion et l'introspection (photolangage, dessine-moi la culture, analyse de vidéos, ...).

#### Ressources

Présentation de l'iceberg des cultures / courbe du choc culturel  
 Guide du Conseil de l'Europe : l'apprentissage interculturel ou l'ancienne version : [disponible ici](#)

## Les enjeux de santé et sécurité

### Objectifs de la session :

Accompagner les jeunes dans l'identification des risques liés à leur mission, les limites du volontariat, aborder les concepts de santé et de sécurité, identifier les acteurs et actrices et les équiper pour agir de manière autonome.

#### Activités

Etudes de cas, recherche individuelle des numéros d'urgences, lecture du contrat d'activité, présentation des protocoles de l'assurance santé et inscription sur le Fil d'Ariane. Aborder la notion de zone de confort, d'apprentissage

#### Modalités de mise en place

La présentation des protocoles santé reste un temps descendant. En individuel comme en collectif les jeunes doivent savoir où trouver les informations et qui contacter.

#### Ressources

Contrat d'activité, conseil aux voyageurs de France diplomatie, kit créé par la structure d'accueil ou de soutien, galaxie du volontaire

## 5 • Les spécificités de l'accompagnement de jeunes ayant moins d'opportunités

Les jeunes moins favorisés sont des jeunes qui subissent un désavantage par rapport à leurs pairs en raison d'un ou plusieurs facteurs d'exclusion ou d'obstacles auxquels ils sont confrontés.

La liste d'obstacles dressée ci-dessous n'est pas exhaustive :

- Handicaps (déficiences physiques, mentales, intellectuelles et sensorielles susceptibles, en interaction avec divers obstacles, d'entraver la pleine et effective participation d'une personne à la société sur la base de l'égalité avec les autres) ;
- Problèmes de santé (maladies graves, les maladies chroniques ou toute autre situation liée à la santé physique ou mentale) ;
- Obstacles liés aux systèmes d'éducation et de formation (jeunes en décrochage scolaire, personnes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation et les adultes peu qualifiés) - NEET ;
- Différences culturelles (en particulier, personnes issues de l'immigration ou arrivées en tant que réfugiées – y compris, mais pas uniquement, les migrants arrivés récemment –, les personnes appartenant à une minorité ethnique ou nationale, les usagers de la langue des signes, ou les personnes qui ont des difficultés d'adaptation linguistique ou d'intégration culturelle) ;
- Obstacles sociaux (découlant de la situation familiale complexe, ou d'un manque de compétences sociales, de comportements antisociaux ou à risque, délinquance, la consommation excessive de drogue ou d'alcool, ou encore la marginalisation sociale) ;
- Obstacles économiques (en particulier les personnes qui ont un faible niveau de vie ou un faible revenu, les apprenants qui doivent travailler pour subvenir à leurs besoins, les personnes qui dépendent du système de protection sociale, les chômeurs de longue durée, les personnes en situation précaire ou en situation de pauvreté, les personnes sans domicile fixe et les personnes qui ont des dettes ou des problèmes financiers) ;

- Obstacles liés à la discrimination (liée au sexe, à l'âge, à l'origine ethnique, à la religion, aux croyances, à l'orientation sexuelle, au handicap ou à des facteurs intersectionnels).
- Obstacles géographiques (le fait de vivre, par exemple, dans une région éloignée ou rurale, sur une petite île ou dans une région périphérique/ultrapériphérique, en banlieue, dans une zone mal desservie ou dans une région peu développée)

En fonction des situations, la préparation au départ peut commencer avant le choix de la mission. Les enjeux d'une préparation de volontaires moins favorisés sont encore plus nombreux que lors d'une préparation classique. Si le projet de mobilité est un moyen pertinent dans l'accompagnement des jeunes, le choix de la mission et du partenaire est la seconde étape. Une fois les besoins spécifiques identifiés, il est important de s'assurer que la structure partenaire a les capacités humaines et matérielles pour accompagner les jeunes tout au long de leur mission. Certaines formes de projet ou de mobilité sont plus adaptées, il est recommandé de favoriser les formats courts ou en groupe comme premiers pas dans la mobilité.



*La visite préparatoire est un excellent moyen de préparer l'accueil de volontaires. Cette action permet d'organiser une rencontre entre les partenaires pour préparer au mieux l'arrivée des volontaires. Il faut que cette demande soit anticipée et apparaisse dans la demande de subvention. Des coûts exceptionnels peuvent également être demandés pour améliorer l'accompagnement des jeunes (voir guide du programme).*

Lors de la préparation au départ, une vigilance sera portée sur la capacité des jeunes à vivre en autonomie, à gérer un budget quotidien ainsi que leur capacité à s'intégrer dans un projet. Accompagner des jeunes ayant moins d'opportunités c'est aussi leur faire prendre conscience de leurs propres réactions face à des situations inconnues, c'est les encourager à sortir de leur zone de confort sans se mettre en danger. Établir des protocoles de suivi des jeunes et de la mission permet, en effet, de créer un cadre rassurant tout au long de cette période.

Des rencontres plus régulières avec les volontaires tout au long de la mission permettent de continuer le travail d'accompagnement. Si cela est possible, organiser une rencontre en visioconférence avec le tuteur ou la tutrice de la structure d'accueil est un excellent moyen de transmettre le relais de l'accompagnement des jeunes.

Une attention particulière est souhaitable concernant la préparation logistique : accompagner les jeunes dans la recherche des trajets, l'achat des billets de train ou d'avion, organiser l'arrivée sur le lieu d'activité en lien avec la structure d'accueil. Selon le profil des volontaires et pour lever certaines barrières, une recherche sur les environs de la mission (ville, magasins, médecin, stade de foot, photos de la chambre) est recommandée.

En fonction des situations, un temps de rencontre avec la famille ou des proches peut également être nécessaire.

## 6 • L'accompagnement tout au long de la mission et au retour

### • L'accompagnement tout au long de la mission

Le rôle de la structure de soutien n'est pas terminé une fois les volontaires partis. En tant qu'acteur de la mobilité des volontaires, son rôle est également de suivre les volontaires tout au long de leur mission. Il est conseillé de prendre des nouvelles des volontaires de manière régulière en utilisant des e-mails, questionnaires, ou des entretiens en ligne afin de s'assurer que tout aille bien et partager leurs doutes ou questionnements.

La structure de soutien peut également intervenir en tant que médiateur en cas de difficulté entre les volontaires et leur structure d'accueil. La relation établie en amont de la mobilité peut permettre aux volontaires de se sentir plus à l'aise dans l'échange ainsi, bien sûr, que le fait de partager une langue commune.



*Récolter des témoignages de volontaires en cours de mission afin de communiquer sur les réseaux sociaux est une bonne occasion pour prendre des nouvelles tout en faisant le lien entre le territoire de départ et ce qui se passe en mission ! Les témoignages peuvent être faits sous forme d'article, pastilles vidéo, podcasts etc...*

### • L'accompagnement au retour

Le retour des volontaires est également un élément important. Cependant, il peut arriver que certains jeunes décident de poursuivre leur mobilité dans le pays de la mission ou ailleurs (reprise d'étude, emploi, déménagement, etc.). Dans ce cas, le rôle d'accompagnement devrait terminer avec un temps d'évaluation du projet à distance afin de permettre aux jeunes de capitaliser sur l'expérience vécue et les perspectives que cette expérience leur a ouvertes.

Si les volontaires rentrent sur le territoire d'action de la structure de soutien, l'accompagnement au retour peut se faire sous différentes formes. C'est l'occasion de célébrer cette expérience de mobilité apprenante, ainsi que de faire un point sur les compétences acquises. Les activités utilisées lors de la préparation pour accompagner la conscientisation peuvent être réutilisées afin de visualiser l'évolution des volontaires.

Les enjeux de l'accompagnement au retour sont donc de :

- Aider à la réintégration dans l'environnement local ;
- Accompagner à l'identification et à la valorisation des compétences acquises ;
- Orienter dans le parcours d'engagement des jeunes.

Attention, le retour peut être une période compliquée pour les volontaires. Chacun va gérer son retour de manière différente, mais il se peut que les volontaires traversent un choc culturel inversé ainsi qu'une période de deuil de la mobilité. Le retour est donc une étape essentielle d'un projet de la mobilité et il est idéalement accompagné par les structures ayant assuré le soutien au départ.

Voici quelques astuces pour accompagner les volontaires dans cette période :

- Les moments de récit qui permettent aux jeunes de mettre des mots sur leurs expériences, avec la structure de soutien, entre pairs, lors de témoignages, accompagnent les jeunes à clôturer ce chapitre et peuvent atténuer le moment de deuil. Cette étape est essentielle pour assurer la transition entre la mobilité et l'inscription dans un nouveau projet de vie.
- Un travail sur la valorisation des acquis permet d'accompagner les volontaires dans le réinvestissement des compétences acquises. Les outils présentés lors de la préparation au départ peuvent être utilisés à ce moment-là, notamment les enveloppes, le SWOT ou tout document permettant d'observer les évolutions, notamment le Youthpass.
- L'accompagnement consiste maintenant à donner du sens au parcours des jeunes. En les orientant vers d'autres acteurs de la jeunesse : missions locales, CRIJ France travail, institut de l'engagement.

- Les volontaires ont souvent envie de continuer leur engagement, le rôle des structures est maintenant de permettre aux jeunes de trouver d'autres possibilités au niveau local, régional, national ou international: Europeers, réseau associatif, vie municipale etc...



Le réseau Europeers est un réseau européen d'anciens participants de programmes de mobilités Erasmus+ et CES (échanges de jeunes, projets de participation, Discover EU, volontariats européens et projets de solidarité). Il vise à promouvoir les actions de mobilités européennes et à inciter les personnes concernées par les opportunités des programmes Erasmus+ et Corps européen de solidarité à s'en saisir. Les actions consistent à organiser ou à participer à des événements (forums, salons, ateliers dans des associations ou des établissements scolaires,...) en tant que témoins des programmes européens. Une campagne de recrutement est lancée par l'Agence Erasmus+ Jeunesse et Sport tous les ans pour recruter une nouvelle promotion de jeunes résidant en France !



## 7 • Check List

Pour vous assurer de n'avoir oublié aucun point essentiel dans l'accompagnement à l'envoi de vos volontaires, voici une check list issue du guide du Corps européen de solidarité 2024 :

### **Avant l'activité**

- sélectionner et affecter les candidats inscrits sur le portail du corps européen de solidarité ou aider les candidats inscrits à trouver des activités adaptées (cette tâche peut également être effectuée par l'organisation d'accueil);
- veiller à ce que les volontaires signent une convention de volontariat comportant une dimension d'apprentissage et de formation;
- encourager les volontaires à s'inscrire et à prendre part à la formation générale en ligne proposée par l'intermédiaire du portail du corps européen de solidarité;
- veiller à ce que les volontaires bénéficient d'un soutien dans le cadre de la préparation linguistique (le cas échéant, soutien dans le cadre du soutien et de l'évaluation linguistiques en ligne fournis par la Commission);
- assurer la préparation adéquate des volontaires avant son départ, en fonction des besoins individuels et conformément au cycle de formation et d'évaluation (dans des cas spécifiques, cette tâche peut également être effectuée par l'organisation d'accueil);
- veiller à la participation des volontaires à la session de formation avant le départ, si elle est organisée par l'agence nationale ou SALTO (N.B : aucune session de formation avant le départ n'est organisée par l'Agence nationale française);
- veiller à ce que les volontaires soient en possession de la carte européenne d'assurance maladie et à ce qu'il soit couvert par le régime d'assurance obligatoire prévu par le corps européen de solidarité (le cas échéant);
- veiller à ce que les volontaires soient inscrits sur le fil d'Ariane;

- veiller à ce que les volontaires reçoivent le kit d'information du corps européen de solidarité;
- rester en contact avec les volontaires et l'organisation d'accueil tout au long de l'activité.

### **Après l'activité**

- Fournir un soutien aux volontaires pour leur réintégration dans sa communauté d'origine;
- fournir aux volontaires l'occasion d'avoir des échanges et un partage autour de son expérience et de ses acquis d'apprentissage;
- encourager la participation des volontaires à la diffusion et à l'exploitation des résultats; fournir des orientations concernant d'autres possibilités d'apprentissage, de formation ou d'emploi;
- veiller à la participation des volontaires à l'événement annuel du corps européen de solidarité.

## CONTACTER L'AGENCE

Téléphone : 09 74 48 18 40

e-mail : [communication-europe@service-civique.gouv.fr](mailto:communication-europe@service-civique.gouv.fr)

site web : <https://www.corpseuropeensolidarite.fr>

Adresse :

Agence du Service Civique  
95 Avenue de France  
75013 Paris